

La situation économique du Canada

Paul Paradis

Volume 8, Number 4, 1941

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1102959ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1102959ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Paradis, P. (1941). La situation économique du Canada. *Assurances*, 8(4), 204–207. <https://doi.org/10.7202/1102959ar>

La situation économique du Canada

par

PAUL PARADIS,

licencié en sciences commerciales

L'activité industrielle et commerciale au Canada a continué de montrer une courbe ascendante jusqu'à la fin de l'année qui vient de s'écouler. L'indice des affaires du *Financial Post* était de 160.5 au 30 novembre, soit un gain de 24.4% sur la période correspondante de 1939. L'emploi, particulièrement dans l'industrie, a accusé une augmentation considérable qui s'est traduite par une diminution graduelle des secours aux chômeurs; ce qui allège par le fait même les budgets des divers gouvernements du pays. Dans nombre de cas la production, surtout dans l'industrie lourde, n'est limitée que par la capacité de production. Nombre d'usines nouvelles entreront en production durant l'année courante. Les gouvernements du Canada et de la Grande-Bretagne ont actuellement en chantier près de cent cinquante usines dont le coût excédera \$300,000,000 et qui augmenteront la productivité du pays de plus de \$800,000,000 par an. D'un autre côté, l'industrie privée fait aussi des efforts pour augmenter sa production quoique à un degré moindre que l'Etat. Cette dernière se rappelle sans doute les leçons de la dernière guerre et se rend compte du rajustement radical qui sera nécessaire après le présent conflit. C'est pourquoi nombre d'industriels sont hésitants, avec

raison, avant d'engager leurs capitaux dans des aventures aussi aléatoires.

Les dépenses de guerre pour l'année fiscale se terminant le 31 mars, 1941, sont estimées à \$1,000,000,000. Le revenu national du Canada était de \$4,376,000,000 en 1939; il est estimé à \$4,950,000,000 pour 1940 et il pourrait bien atteindre \$5,400,000,000 en 1941 si la situation actuelle se maintient.

205

Les besoins financiers du pays pour la prochaine année fiscale sont estimés entre \$2,100,000,000 et \$2,750,000,000, soit à peu près la moitié du revenu national canadien. Il va sans dire que l'obtention de pareils montants astronomiques présentera des difficultés considérables. Déjà, l'ensemble des impôts est un lourd fardeau pour la population du pays et rend la position d'un bon nombre de gens et d'entreprises très difficile. Il est vrai qu'en théorie il sera désirable d'acquitter la plus forte proportion possible du coût de notre effort de guerre au moyen de l'impôt. Nous croyons cependant que nous ne pouvons guère augmenter le fardeau déjà énorme des impôts si nous voulons conserver notre système social. Nous devons nous rappeler, en effet, que les dépenses combinées du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités nécessitent déjà le détournement sous forme de taxes et d'impôts d'une très forte proportion de notre revenu national.

Dans de telles conditions, l'Etat devrait encourager l'épargne le plus possible en continuant de taxer les objets de luxe afin d'en diminuer la consommation. Une autre façon de prévenir une inflation de production de biens de consommation serait la réglementation de la vente à tempérament. De nombreux abus se sont glissés dans ce système de vente qui amène la population à toujours escompter un avenir incertain beaucoup trop longtemps à l'avance. De plus ce système est souvent utilisé pour la vente d'objets de luxe dont l'abstention

ne serait pas préjudiciable et permettrait la diversion d'une partie appréciable du revenu national vers des fins plus utiles.

En forçant jusqu'à un certain point la population à épargner davantage, le gouvernement pourra-t-il lancer avec succès les emprunts considérables qui seront nécessaires pour financer la guerre, tout en prévenant ou au moins en retardant l'inflation et en atténuant ses effets.

206 Les modifications apportées en août dernier à la loi de l'impôt sur le revenu résultent en une augmentation considérable du nombre des contribuables, lequel atteindra cette année environ un million, soit quatre fois ce qu'il était en 1939. Quoique le montant de l'impôt perçu de cette source doive tripler, le mode de perception n'en est pas moins devenu extrêmement lourd et compliqué; ce qui entraîne par le fait même des difficultés administratives sérieuses. Un très grand nombre de gens qui non seulement n'ont jamais fait de déclaration d'impôt, mais encore ne sont pas du tout au courant des exigences de la loi seront maintenant obligés de déclarer leurs revenus au fisc. Dans le cas d'employés, la chose est assez simple, mais pour le petit commerçant qui n'a jamais tenu de comptabilité et qui n'a qu'une idée vague de son revenu véritable, cela représente un problème ardu. L'organisme de perception de l'impôt devra être considérablement augmenté, ce qui créera une bureaucratie d'une telle envergure qu'elle pourra devenir un danger réel pour la structure politique du pays.

L'impôt sur les excédents de bénéfiques ne semble pas satisfaisant et il sera probablement modifié durant la prochaine session. Actuellement en outre d'être très compliqué, il favorise les entreprises bien établies qui ont montré des profits régulièrement dans le passé, tandis qu'il frappe davantage celles qui ont été durement éprouvées par la crise et qui ont besoin de reconstituer leurs réserves et même leur capital. Une telle législation, beaucoup trop radicale à notre avis, n'est pas de nature à stimuler le capital vers la création d'entreprises

nouvelles et encourage plutôt l'extravagance et la mauvaise gestion des sociétés existantes.

Ottawa semble faire entrevoir que le fardeau des impôts sera encore augmenté lors de la présentation du prochain budget. De plus, le gouvernement a l'intention de lancer un emprunt très considérable, probablement d'un milliard de dollars, vers les mois de juillet ou d'août. Nous craignons qu'un tel emprunt ne puisse être souscrit que très difficilement dans les conditions actuelles après que la population, surtout dans la classe aisée, aura été obligée de faire face à une brusque et très forte augmentation d'impôt sur le revenu qui nécessitera une douloureuse compression de son niveau de vie. Après avoir ainsi épuisé ses disponibilités, la population ne sera pas en mesure d'épargner suffisamment pour souscrire des sommes considérables à de nouveaux emprunts. C'est pourquoi nous craignons fort que des mesures de conscription de la richesse ne doivent être employées pour atteindre l'objectif proposé par l'Etat. De telles mesures, survenant après une nouvelle majoration d'impôt, ne seraient certainement pas de nature à stimuler le moral de l'homme d'affaire et du peuple en général. De plus, elles détruiraient le crédit du pays pour une longue période à venir et constitueraient un pas décisif vers le socialisme d'état que nous sommes supposés combattre actuellement.

Le refus des provinces de s'entendre au sujet du rapport Sirois rend plus difficile encore le financement de la guerre. Les empiétements probables du gouvernement central dans le domaine provincial au point de vue taxes ne seront également pas de nature à resserrer l'unité du pays.

Il ne semble donc rester qu'une solution: s'assurer que nos dépenses de guerre ne dépassent pas trop les ressources d'un pays jeune, déjà fortement endetté et qui se doit de conserver le meilleur de ses énergies pour édifier un avenir qui est en Amérique.